

# En bref

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Energieia : Newsletter de l'Office fédéral de l'énergie**

Band (Jahr): - **(2011)**

Heft 5

PDF erstellt am: **06.08.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

## LOI SUR LE CO<sub>2</sub>

### Audition concernant l'ordonnance sur la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> des voitures de tourisme

A partir de 2015, les voitures de tourisme nouvellement immatriculées en Suisse ne devront pas émettre plus de 130 grammes de CO<sub>2</sub> par kilomètre en moyenne. Décidée par le Conseil national et le Conseil des Etats en mars 2011, cette mesure a été inscrite

dans une révision de la loi sur le CO<sub>2</sub>. Le 8 août dernier, le DETEC a lancé la procédure d'audition concernant l'ordonnance sur la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> des voitures de tourisme, qui comprend les dispositions d'exécution de la nouvelle législa-

tion. L'audition prendra fin le 30 septembre 2011. L'entrée en vigueur de l'ordonnance est prévue pour le 1<sup>er</sup> mai 2012.

**Pour en savoir plus:**

[www.bfe.admin.ch](http://www.bfe.admin.ch)



*La loi sur le CO<sub>2</sub> révisée établit qu'à partir de 2015, l'ensemble des véhicules nouvellement mis en circulation doivent atteindre en moyenne la valeur cible maximale de 130 g de CO<sub>2</sub>/km.*

## APPROBATION DES PLANS

### La Confédération autorise la ligne de la vallée de Conches en Valais

Après clôture de l'enquête publique, l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) a approuvé début juillet 2011 les plans pour la ligne de 380/220/132/65-kV (kilovolt) d'Alpiq EnerTrans AG et des CFF pour le tronçon Bitsch/Massaboden –Filet–Mörel–Ulrichen. Ce projet commun englobe aussi la ligne de 132 kV Massaboden–Airolo des CFF (ligne du Nufenen). Le Conseil fédéral a inscrit ces deux liaisons au plan sectoriel des lignes de transport d'électricité (PSE) en 2009, comme éléments du réseau stratégique de transport d'électricité à l'échelon national à réaliser d'ici à 2015.

### La Confédération approuve les sous-stations d'Axpo et des CFF dans la vallée du Rhin saint-galloise

A la mi-juin 2011, l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) a approuvé les plans de la sous-station de 220 kV (kilovolt) d'Axpo SA, de la sous-station de 132 kV des CFF et des lignes d'amenée de 132 kV vers la sous-station des CFF située sur la commune de Rütli dans la vallée du Rhin saint-galloise. La sous-station 220 kV d'Axpo apporte une amélioration significative de la topologie du réseau en Suisse orientale et s'inscrit dans le réseau stratégique national établi en 2009 par la Confédération dans le plan sectoriel des lignes de transport d'électricité (PSE). Quant à la sous-station 132 kV des CFF, qui fait également partie du réseau stratégique national de l'alimentation électrique des chemins de fer, elle constitue une pièce maîtresse du développement du réseau électrique ferroviaire prévu en Suisse orientale.

**Pour en savoir plus:**

[www.bfe.admin.ch](http://www.bfe.admin.ch)

## RAPPORT ANNUEL DE LA QAED

### 68 000 personnes formées à la conduite économique

Selon ses propres données, la Quality Alliance Eco-Drive (QAED), qui regroupe des associations de transports, des instituts de formation, des services fédéraux et des organisations privées, affiche une année 2010 couronnée de succès. Les partenaires de la QAED ont formé quelque 68 000 personnes à la conduite économique, évitant ainsi l'émission de 76 000 tonnes de CO<sub>2</sub>.

**Pour en savoir plus:**

[www.ecodrive.ch](http://www.ecodrive.ch) → Actualité

## STATISTIQUE ANNUELLE

## Nouveau record de consommation d'énergie

La consommation globale d'énergie en Suisse a atteint une valeur record de 911 550 terajoules en 2010, soit une augmentation de 4,4% par rapport à l'année précédente. Ce résultat est notamment dû à trois facteurs: des températures nettement plus froides, une conjoncture économique favorable et une croissance démographique persistante. La consommation 2010 pulvérise ainsi le record de 2008 (895 250 TJ).

### Pour en savoir plus:

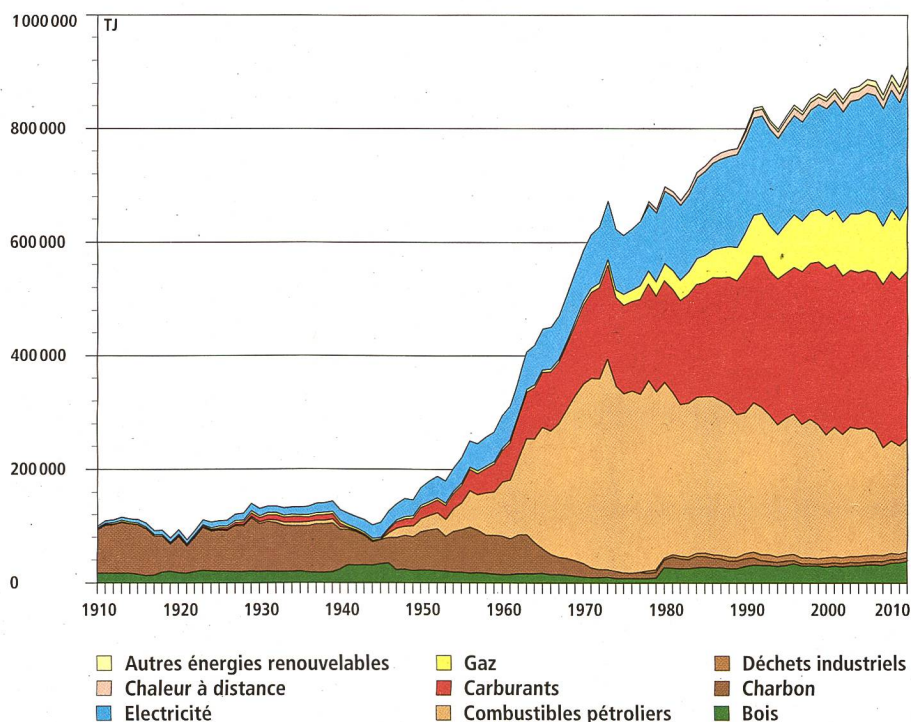
[www.bfe.admin.ch/statistiques](http://www.bfe.admin.ch/statistiques)

## Plus de la moitié des recours des organisations environnementales admis en 2010

Les organisations environnementales suisses habilitées à recourir ont déclaré à l'OFEV 63 recours traités en 2010. La proportion des recours admis totalement ou partiellement, qui atteint 59%, est comparable à celle des années précédentes. Dans le domaine des énergies renouvelables, les organisations environnementales ont fait recours contre six projets. Dans cinq cas, le recours a été admis, et dans un cas il l'a été partiellement.

### Pour en savoir plus:

[www.bafu.admin.ch](http://www.bafu.admin.ch) → Documentation → Communiqués aux médias



## DÉPÔTS EN COUCHES GÉOLOGIQUES PROFONDES

### La CSN recommande des mesures supplémentaires

La Commission fédérale de sécurité nucléaire (CSN) estime que des études sismiques 2D supplémentaires, suivies d'un bilan de la situation, sont nécessaires au cours de l'étape 2 de la recherche de sites pour dépôts en couches géologiques profondes. La CSN recommande par ailleurs une spécification plus détaillée de la méthodologie employée lors de la comparaison qualitative des sites potentiels. Elle soutient également une vérification de la mise en œuvre technique des

concepts de stockage ainsi que l'étude de variantes d'accès aux dépôts dépourvues de rampes. La CSN se rallie pour le reste aux conclusions de l'IFSN publiées en mars 2011.

### Pour en savoir plus:

[www.bfe.admin.ch/csn](http://www.bfe.admin.ch/csn)

## Abonnements/Service aux lecteurs

### Vous pouvez vous abonner gratuitement à *energeia*:

par e-mail: [abo@bfe.admin.ch](mailto:abo@bfe.admin.ch), par fax ou par poste

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

NP/Lieu: \_\_\_\_\_ Nbre d'exemplaires: \_\_\_\_\_

Anciens numéros: \_\_\_\_\_ Nbre d'exemplaires: \_\_\_\_\_

Coupon de commande à envoyer ou à faxer à:

**Office fédéral de l'énergie OFEN**

Section Communication, 3003 Berne, fax: 031 323 25 10